

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

9.1 Pour la discussion de cette section, le Comité scientifique a été présidé par V. Sushin, vice-président du Comité scientifique.

Coopération avec le Système du Traité sur l'Antarctique

CPE

9.2 Le rapport du président du Comité scientifique (CCAMLR-XXIII/BG/7) rend compte de sa participation à la VII^e session du CPE en vertu du Protocole de Madrid (Le Cap, Afrique du Sud, mai-juin 2004). Plusieurs questions importantes présentent de l'intérêt pour la CCAMLR, à savoir :

- i) Le CPE a de nouveau discuté de la désignation "des espèces spécialement protégées". Il a examiné deux documents de travail abordant certaines questions sous un point de vue différent et a préparé un texte révisé qu'il entend soumettre à la RCTA.
- ii) Le groupe de contact d'intersession du CPE sur l'état de l'environnement antarctique poursuit les travaux qui lui sont confiés dans le cadre de ses attributions. En tant que membre de ce groupe, le président du Comité scientifique en a suivi les progrès. Le CPE s'est accordé pour garder ce groupe, mais en modifiant ses attributions.
- iii) Le CPE a examiné l'avancement de l'Inventaire des sites de l'Antarctique pour suivre et évaluer l'effet des visiteurs sur les sites de la péninsule antarctique. Dans le cadre de ce programme, des données biologiques ont été collectées, ainsi que des informations décrivant les sites de la péninsule antarctique depuis 1994. Le CPE a décidé de créer un groupe de contact d'intersession ouvert pour mieux étudier cette question.
- iv) Anthony Press (Australie), l'observateur du CPE auprès de CCAMLR-XXII et CCAMLR-XXIII, a présenté un document d'informations soulignant les principaux aspects de SC-CAMLR-XXII. A. Press continue à représenter le CPE auprès du Comité scientifique.

9.3 Il est constaté que le CPE a travaillé dans une large mesure par le biais de groupes de correspondance qui, pendant la période d'intersession, ont adressé des comptes rendus aux sessions ordinaires du CPE. Dans bien des cas, les tâches n'en sont encore qu'aux premiers stades d'élaboration.

SCAR

9.4 E. Fanta, observatrice de la CCAMLR auprès du SCAR et vice-versa, présente un compte rendu (CCAMLR-XXIII/BG/37) sur le SCAR.

9.5 Le SCAR a présenté un plan stratégique à long terme pour la période de 2004–2010, lequel porte entre autres sur les activités à mettre en place pour l'API (2007/08). Le programme présentant le plus d'intérêt pour la CCAMLR est "Evolution et Biodiversité en Antarctique (EBA)".

9.6 La vingt-huitième réunion du SCAR s'est tenue à Brême (Allemagne) du 25 au 29 juillet 2004.

9.7 Le LSSSG (www.nioo.knaw.nl/projects/scarlsssg/) était présidé par S.L. Chown (Afrique du Sud). Les questions d'intérêt pour la CCAMLR sont les suivantes :

- i) Le SCAR a présenté à la réunion du Traité sur l'Antarctique un rapport sur la technologie acoustique marine et l'environnement antarctique. Apparemment, et contrairement à l'équipement militaire, l'équipement de recherche n'a jamais d'effets négatifs sur les mammifères marins et seuls quelques cas de comportement d'évitement sont observés.
- ii) Il a été considéré que les critères d'identification des espèces à protéger spécialement en vertu du Traité n'étaient pas en accord avec les concepts modernes de conservation. De ce fait, pour le moment, les critères de l'UICN pour les espèces à risque ont été adoptés. L'exclusion des otaries de Kerguelen et des phoques de Ross de la liste des espèces protégées n'est pas encore approuvée.
- iii) Un atelier sur le Contrôle biologique et l'impact anthropique en Antarctique se tiendra en 2005; le comité de direction a commencé à en définir les attributions qui s'articuleront autour de thèmes tels que la protection de l'habitat et la gestion des espèces.
- iv) La prospection biologique a été discutée et le SCAR a suggéré à la CCAMLR de prêter attention aux nouvelles tendances du marché mondial à l'égard des produits et molécules obtenues à partir d'organismes marins qui pourraient voir leur prélèvement s'intensifier.
- v) Les plans du cap Shirreff et de San Telmo, qui contiennent les sites du CEMP de la pointe Edmonson et de l'île de la Déception ont été approuvés. Une fois encore, la discussion a porté sur la nécessité pour la CCAMLR de réviser de tels plans qui comportent un élément marin. Ceci a soulevé la question de savoir si le SCAR devait réviser les plans présentés par la CCAMLR lorsqu'ils portent sur une zone gérée en vertu du Traité ? Il a été suggéré que le SCAR propose des zones à protéger, au cas où le LSSSG ou un autre groupe identifieraient des valeurs qui devraient être protégées. Cette question restera en permanence à l'ordre du jour du Groupe.

9.8 Les programmes scientifiques du LSSSG ci-dessous ont été mis en oeuvre pendant l'année :

- i) Evolution et biodiversité en Antarctique : la réponse de la vie aux changements – (EBA) sous la direction de G. di Prisco (Italie) sera le programme scientifique principal du LSSSG. Il examinera les schémas de flux géniques et leurs

conséquences pour la dynamique des populations, les schémas et la diversité des organismes, les écosystèmes et habitats en Antarctique, ainsi que l'impact des changements environnementaux passés, présents et prévus, sur la biodiversité et les conséquences pour les fonctions de l'écosystème marin antarctique. Deux ajouts au programme ont été approuvés :

- l'Inventaire circumantarctique de la vie marine (Circum-Antarctic CoML), qui répond à une proposition de l'Australie qui souhaitait qu'un inventaire circumantarctique de la vie marine en Antarctique (CircAntCML) à coordination centralisée soit mené l'échelle internationale pendant l'été antarctique 2007/08, dans le but de décrire et de définir la biodiversité de la vie marine dans les océans qui entourent l'Antarctique. Ceci serait aussi une contribution importante à l'API;
 - le réseau d'informations sur la biodiversité marine du SCAR (SCAR-MarBIN), une banque de données destinée à l'intégration et à la dissémination des informations sur la biodiversité marine en Antarctique.
- ii) Le groupe sur la biologie évolutive des organismes de l'Antarctique (EVOLANTA), sous la direction de P. Rodhouse (Royaume-Uni) a convoqué un atelier sur le thème "Evolution et adaptation" à Sienne, en Italie, en décembre 2003, dont les articles ont été publiés cette année dans une édition spéciale d'*Antarctic Science*.
- iii) Le programme, Écologie de la Zone des glaces de mer (EASIZ), sous la direction de A. Clarke (Royaume-Uni) et de W. Arntz (Allemagne) a été officiellement clôturé par un dernier symposium qui s'est déroulé en Croatie en septembre 2004. Un autre événement significatif de l'année a été le symposium organisé à Ushuaia (Argentine) en octobre 2003 autour des thèmes des interactions entre la région de Magellan et l'Antarctique (IBMANT) et de la diversité benthique en eaux profondes en Antarctique (ANDEEP).

9.9 Deux groupes d'experts ont fait le compte rendu de leurs activités de l'année :

- i) Le groupe d'experts sur les phoques (ESG), présidé par A. Blix (Norvège) a mis à jour les informations qui sont consultables à l'adresse fagmed.uit.no/info/imb/aab/Scar/. Le groupe indique que l'effectif des otaries de Kerguelen et des otaries de l'île Nouvelle-Amsterdam continue à augmenter dans toute leur aire de répartition, alors que certaines populations d'*Arctocephalus gazella* (île Bouvet, îles Shetland du Sud et îles Sandwich du Sud) et d'*A. tropicalis* (île Amsterdam) et les trois stocks (Géorgie du Sud, îles Macquarie et Kerguelen) des populations d'éléphants de mer australs se sont stabilisés.

Le compte rendu de l'état des stocks sera fourni au Comité scientifique de la CCAMLR en 2005.

- ii) Le groupe d'experts sur les oiseaux (EGB), présidé par E. Woehler (Australie) s'est réuni aux Pays-Bas en juin 2004. Les principales questions examinées étaient : la ratification de l'ACAP, l'avancement de la compilation des données

contemporaines et anciennes sur la répartition et l'abondance des oiseaux dans l'océan Austral, les espèces spécialement protégées et le statut des pétrels géants.

9.10 Parmi les groupes d'action, les suivants ont mené des activités :

- i) Suivi biologique, sous la responsabilité de D. Walton (Royaume-Uni), avec, parmi ses membres, E. Fanta qui établit les liens avec la CCAMLR. En 2005, un atelier sera convoqué avec pour objectif de rédiger un document à l'intention du Traité sur l'Antarctique. L'atelier devra entre autres : examiner une série d'indicateurs biologiques de l'impact anthropique, évaluer la faisabilité du contrôle des espèces clés et évaluer les protocoles du suivi biologique qui sont à l'essai et validés en d'autres régions du monde.
- ii) Meilleures pratiques de conservation, présidé par D. Walton, pour examiner la conservation liée à l'Antarctique.
- iii) Évaluation des eaux internationales dans le monde (GIWA) – l'Ambassadeur de ce programme est G. Hempel (Allemagne). Le groupe organisera un atelier de discussion sur les attributions de ce programme en vue du rapport sur la zone 66, en Antarctique.

9.11 Le IX^e symposium international du SCAR sur la biologie (www.pucpr.br/scarbiologysymposium) sera convoqué à Curitiba, au Brésil, du 25 au 29 juillet 2005 autour du thème "Évolution et biodiversité en Antarctique". Les diverses sessions auront pour thèmes : Evolution et adaptation, Processus écologiques, Conservation et gestion, Schémas et processus de la biodiversité, ainsi qu'une session ouverte. La date limite de soumission des résumés est le 1^{er} mars 2005.

9.12 L'API est un grand événement dans lequel le SCAR jouera un rôle significatif. De ce fait, le LSSSG a défini certaines questions auxquelles il conviendrait de répondre et qui sont dérivées des grandes lignes de départ du Plan scientifique de cette manifestation :

- Comment la structure et la fonction de l'écosystème polaire varient-elles dans l'espace et dans le temps et dans quelle proportion cette variation peut-elle être attribuée aux changements anthropiques ?
- Comment la diversité polaire a-t-elle répondu aux changements de climat à long terme ?
- Quels sont les liens entre les systèmes physiques, chimiques et biologiques dans les régions polaires ?
- Quelles sont la tendance et la structure de la biodiversité marine polaire et terrestre, à tous les niveaux trophiques ?
- Comment la diversité phylogénétique et fonctionnelle varie-t-elle dans des environnements extrêmes et quelles sont les réactions évolutives à la base de cette variation ?

9.13 La création d'un groupe de coordination du SCAR/SCOR/IOC sur la science interdisciplinaire dans l'océan Austral (ISOS pour Inter-disciplinary Southern Ocean Science,

en anglais) est recommandée pour faciliter la coordination entre les groupes de recherche de disciplines différentes activement engagés dans l'océan Austral et pour encourager une approche interdisciplinaire de la recherche observationnelle et par modélisation sur l'océan Austral, reconnaissant l'interdépendance des processus physiques, chimiques et biologiques de l'océan.

9.14 En réponse aux questions et commentaires, il est précisé que :

- i) la date de la réunion du groupe de travail pour le contrôle biologique et l'impact anthropique en Antarctique n'a pas encore été fixée, mais que la deuxième semaine du mois de mars semble probable;
- ii) aucune documentation écrite n'est disponible sur le CoML circum-antarctique, idée qui a été présentée, discutée et acceptée pendant la réunion;
- iii) la CCAMLR n'attend pas d'avis régulier de la part des deux groupes d'experts sur les phoques et les oiseaux (EGS et EGB). La demande visée au paragraphe 9.9 doit être approuvée par le Comité scientifique;
- iv) un plan plus précis de l'API est attendu en janvier 2005. Lors de la réunion du SCAR, seule une première ébauche du Plan scientifique a été présentée.

9.15 J. Croxall remercie E. Fanta de sa présentation et de ses explications. Il conclut que le Comité scientifique devra peut être mettre au point des moyens de documentation plus efficaces pour faire le lien et coordonner les nombreux domaines d'intérêts que partagent le SCAR et la CCAMLR, notamment en ce qui concerne les questions de contrôle, de gestion et de la biodiversité.

Rapports des observateurs d'organisations internationales

ASOC

9.16 L'ASOC attire l'attention des délégués sur les documents suivants : SC-CAMLR-XXIII/BG/25 pour les recommandations sur le krill; CCAMLR-XXIII/BG/31 pour les recommandations et priorités émises par l'ASOC pour la présente réunion; CCAMLR-XXIII/BG/32 sur la pollution par le bruit dans l'océan Austral; et CCAMLR-XXIII/BG/33 sur la protection des secteurs sensibles de hautes mers.

9.17 L'ASOC se félicite des premiers efforts déployés par le groupe d'action du SCAR sur la pollution par le bruit et l'impact acoustique sur l'environnement marin. Elle suggère que la CCAMLR et le CPE coordonnent leurs efforts pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation avant la XXVIII^e RCTA, dans le dessein de rendre compte à cette dernière des progrès réalisés. Par ailleurs, elle prie instamment le Comité scientifique et les États membres de la CCAMLR d'approuver les recommandations émises par la CBI et le SCAR et d'engager des ressources dans cet effort commun.

9.18 L'ASOC encourage vivement les membres de la CCAMLR à tenir compte des différentes recommandations visant à promouvoir l'établissement des AMP émises dans des

forums tels que le Congrès mondial des parcs, la Convention sur la diversité biologique et l'Assemblée générale des Nations Unies.

9.19 L'adhésion de la CCAMLR aux approches de l'écosystème et de précaution intrinsèques à la gestion de la zone de la Convention, place la Commission dans une position unique pour prendre des mesures concrètes visant à protéger, dans l'océan Austral, les habitats de haute mer, critiques, vulnérables et particulièrement sensibles, notamment les coraux d'eaux froides et les espèces associées et dépendantes. Une attention toute particulière devrait être accordée à la mer de Ross, qui a été mise en valeur comme étant l'écosystème intact le plus vaste de la planète.

9.20 L'ASOC félicite le WG-FSA et le sous-groupe sur la sous-zone 48.3 pour le travail accompli sur l'évaluation de la pêcherie de cette sous-zone.

9.21 L'ASOC déclare que ce groupe et cette pêcherie sont reconnus à l'échelle mondiale comme des exemples d'une gestion des pêches répondant aux principes de conservation, de précaution et scientifiques. Il est clair qu'une grande incertitude entoure cette évaluation. Dans ce contexte, l'ASOC estime qu'il est particulièrement troublant que, pour la deuxième année consécutive, le Comité scientifique n'ait toujours pas réussi à fournir des avis concrets à la Commission. Une limite de capture choisie par un organe politique ne répond pas aux principes de conservation, de précaution ou scientifiques.

9.22 De plus, l'ASOC demande qu'on lui garantisse que le projet de fermeture de la pêche dans la zone de gestion 1 (ouest des îlots Shag) n'exclut pas d'y effectuer des patrouilles contre la pêche IUU, car si c'était le cas, cela pourrait nuire sérieusement aux populations d'oiseaux de mer de la région.

Atelier sud-américain de la FAO/Birdlife sur
la mise en œuvre d'un PAN-oiseaux de mer et
sur la conservation des albatros et des pétrels

9.23 L'observateur, C. Moreno, fait le compte rendu de l'atelier sud américain FAO/Birdlife sur la mise en œuvre d'un PAN-oiseaux de mer et sur la conservation des albatros et des pétrels (SC-CAMLR-XXIII/BG/7).

9.24 L'atelier s'est tenu à Futrono, près de Valdivia, au Chili, du 2 au 6 décembre 2003 avec 28 participants représentant l'industrie de la pêche, des organisations non gouvernementales, des directeurs de pêche gouvernementaux, des chercheurs et des experts internationaux invités.

9.25 La réunion est arrivée à des conclusions importantes et les recommandations mettent l'accent sur des aspects susceptibles d'aider de manière pratique à mettre en place les PAN-oiseaux de mer dans l'ensemble de la région, reconnaissant, entre autres, que :

- i) tous les pays concernés ont entamé des travaux sur l'évaluation de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer dans les pêcheries à la palangre;
- ii) tous les pays ont identifié un ensemble de mesures d'atténuation et certains ont lancé des études pour les mettre en œuvre et/ou les améliorer;

- iii) tous les pays ont entamé la préparation des PAN-oiseaux de mer, mais le degré de réalisation varie d'un pays à l'autre;
- iv) un plus grand engagement – à l'égard du premier atelier – de la part des institutions gouvernementales, ainsi que de l'industrie de pêche pour traiter de la conservation des oiseaux de mer est observé;
- v) des progrès ont été réalisés dans le cadre de l'évaluation économique de l'interaction des oiseaux de mer et des pêcheries marines;
- vi) la coopération régionale pour la réduction de la capture accidentelle d'oiseaux de mer dans les pays menant des opérations de pêche à la palangre dans le Pacifique sud et l'Atlantique sud repose sur des bases solides. A cet égard, on se félicite de la coopération entre la FAO et BirdLife International qui a permis la réalisation de cet atelier.

9.26 La réunion a émis les recommandations suivantes :

- i) encourager l'évaluation de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer dans les pêcheries à la palangre et intensifier la recherche sur des mesures d'atténuation qui conviendront aux pêcheries concernées, ainsi que celle visant à améliorer les méthodes et dispositifs d'atténuation en place;
- ii) continuer le développement de méthodes d'évaluation de l'impact économique de la capture accidentelle d'oiseaux de mer dans les pêcheries à la palangre et mettre au point des méthodes d'évaluation de l'impact économique des mesures d'atténuation dans les pêcheries à la palangre;
- iii) encourager la réalisation d'une recherche régionale sur la capture accidentelle d'oiseaux de mer et également sur la mise en œuvre et l'amélioration des mesures d'atténuation dans les pêcheries à la palangre;
- iv) continuer la coopération entre la FAO et BirdLife International. Les prochaines étapes de cette coopération devraient être : a) la publication d'un document technique sur l'interaction des oiseaux de mer et des pêcheries à la palangre dans les eaux sud-américaines; et b) la convocation d'un troisième atelier sur cette question dans l'année 2005;
- v) étudier les possibilités d'interaction entre les flottilles de chalutiers et les oiseaux de mer dans les hautes mers du sud-est du Pacifique;
- vi) encourager l'adoption par les pays concernés de l'ACAP et la participation de ces pays dans les programmes de recherche mis en place par l'accord.

CBI

9.27 K.-H. Kock, observateur de la CBI, rend compte d'éléments pertinents de la réunion du Comité scientifique de la CBI qui s'est tenue à Sorrento en Italie du 29 juin au 10 juillet 2004.

9.28 Le Comité scientifique de la CBI rappelle l'importance de l'étroite collaboration entre la CBI, le SO GLOBEC et la CCAMLR dans l'océan Austral.

9.29 Le rôle des glaces de mer sera le thème central de la réunion du "sous-comité sur l'environnement" du Comité scientifique de la CBI en 2005, réunion à laquelle seront invités quelques experts travaillant en dehors de la CBI. Le Comité scientifique de la CBI recommande vivement de convoquer un atelier sur les glaces de mer avant la réunion annuelle qui se tiendra à Ulsan, en République de Corée, en mai 2005. L'observateur de la CCAMLR recommande la participation à cet atelier, en étroite collaboration, des experts de la CCAMLR et la contribution de ces derniers aux discussions du Comité scientifique de la CBI sur les glaces de mer.

9.30 Lorsque les opérations de chasse à la baleine ont commencé dans l'océan Austral en 1904, on comptait à peu près 239 000 rorquals bleus (202 000–311 000). En 1973, ils n'étaient plus que 360 (150–840). La dernière estimation qui remonte à 1996 était de 1 700 rorquals (860–2 900). Les stocks remontent actuellement à raison de 7,3% par an (1,4–11,6%).

9.31 Il n'a pas été possible, à ce stade, d'évaluer parfaitement l'efficacité du sanctuaire de l'océan Austral (SOS) de la CBI, car ses objectifs scientifiques ne sont pas très clairs et ne sont pas liés à des mesures de performance quantifiables. Le Comité scientifique de la CBI demande que sa Commission examine les moyens de préciser les objectifs du SOS, pour qu'on puisse faire la distinction entre les modèles qui, entre autres, protégeraient les baleines et la diversité des espèces de baleines et qui augmenteraient l'effectif des baleines en dehors du SOS. Le Comité scientifique de la CBI a dressé une série de recommandations qui, dès que les objectifs auront été précisés, permettront d'évaluer ces objectifs et de faciliter l'évaluation lors des futurs examens.

9.32 En réponse aux questions concernant la recommandation de faire appel à l'expertise de la CCAMLR dans l'atelier prévu sur les glaces de mer, il est précisé que la CBI serait intéressée par la relation entre les baleines et les glaces de mer. Toutefois, il a semblé qu'il serait judicieux d'avoir deux experts pour couvrir tant les aspects physiques que les aspects de la répartition des glaces de mer ayant un lien avec l'écosystème. Il serait également utile de recevoir un rapport des experts du WG-EMM sur ces questions.

Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'autres organisations internationales

CWP

9.33 Le directeur des données a participé pendant la période d'intersession à la réunion du CWP qui s'est tenue à la FAO, à Rome, du 3 au 5 février 2004 (SC-CAMLR-XXIII/BG/2). Diverses questions particulièrement pertinentes pour la CCAMLR ont été examinées, entre autres :

- les indicateurs de la qualité des données
- les guides de terrain pour l'identification des espèces
- les systèmes de traitement des données de pêche
- l'application de la stratégie sur l'état et la tendance des pêcheries de capture

- les informations sur les documents commerciaux
- les formats d'échange de données des navires.

9.34 Les avantages que la CCAMLR pourra tirer de sa participation au CWP comprennent :

- le développement d'initiatives internationales pour améliorer la qualité des informations de pêche, notamment les données d'observation et les statistiques sur la capture accessoire;
- l'harmonisation des statistiques globales de pêche et d'autres informations sur les ressources de pêche;
- l'échange de données commerciales, y compris les informations sur la classification des marchandises;
- l'échange des données sur les débarquements et les statistiques sur les flottes.

9.35 La 21^{ème} session du CWP sera accueillie par le CIEM à Copenhague, au Danemark, du 1^{er} au 4 mars 2005. Juste avant cette session, se tiendra l'atelier sur l'application de la stratégie sur l'état et la tendance de capture des pêcheries.

CIEM

9.36 Le rapport de la Conférence annuelle du CIEM sur la science, qui s'est tenue à Vigo, en Espagne, du 20 au 25 septembre 2004, est disponible sous la référence SC-CAMLR-XXIII/BG/24.

9.37 Le CIEM est l'organisation qui assure la coordination et la promotion de la recherche marine dans l'océan Atlantique nord qui comprend les mers adjacentes, comme la mer Baltique et la mer du Nord. Le CIEM rend également des avis aux organisations internationales sur la gestion de la pêche et la pollution.

9.38 La Conférence du CIEM a réuni un nombre record de près de 800 scientifiques venant des états membres, mais aussi d'Etats situés en dehors de la zone du CIEM et de nombreuses organisations internationales.

9.39 Plusieurs réunions et sessions ont eu lieu autour de questions d'intérêt scientifique pour le CIEM. Les sessions avaient pour thèmes : i) le fonctionnement des écosystèmes marins; ii) l'impact anthropique sur les écosystèmes marins; iii) les options pour les industries marines durables; et iv) l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

Future coopération

9.40 Le Comité scientifique prend note de plusieurs réunions internationales pertinentes et nomme les observateurs suivants :

- 4^{ème} Conférence internationale bisannuelle des observateurs de pêche, du 8 au 11 novembre 2004, Sydney, Australie – l'Australie (SC-CAMLR-XXII, paragraphe 9.22);
- Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), du 8 au 12 novembre 2004, Hobart, Australie – l'Australie (SC-CAMLR-XXII, paragraphe 9.22);
- 21^{ème} session du CWP sur les statistiques de pêche, du 1^{er} au 4 mars 2005, Copenhague, Danemark – le Directeur des données;
- 7^{ème} Conférence Indo-Pacifique sur le poisson, du 16 au 20 mai 2005, Taipei, Taiwan – K. Shust;
- VIII^e session du CEP– Traité sur l'Antarctique, du 6 au 17 juin 2005, Stockholm, Suède – le président du Comité scientifique;
- 57^{ème} réunion annuelle du Comité scientifique de la CBI, du 30 mai au 10 juin 2005, Ulsan, République de Corée – K.-H. Kock;
- Symposium international du SCAR sur la biologie, 25 au 29 juillet 2005, Curitiba, Brésil – E. Fanta;
- Conférence annuelle du CIEM sur la science, du 20 au 24 septembre 2005, Aberdeen, Royaume-Uni – M. Collins;
- Réunion générale du SCOR de 2005, du 29 août au 1^{er} septembre 2005, Cairns, Australie – aucune nomination.

9.41 La question de savoir si le Comité scientifique souhaite entrer en contact avec la CEAP en vue de lui fournir des informations sur les activités touristiques est soulevée. Il est conclu que ces questions sont du ressort du CPE.

Futures procédures

9.42 Le Comité scientifique examine l'avis qu'il a formulé aux observateurs du Comité scientifique qui souhaiteraient soumettre des documents à ses réunions (SC-CAMLR-XXII, paragraphe 9.23). Il est convenu que cet avis s'applique à tous les documents soumis par les observateurs, y compris ceux d'autres organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que ceux de la CCAMLR aux réunions d'autres organisations internationales. A l'avenir, le Comité scientifique examinera uniquement les documents des observateurs qui auront été soumis au secrétariat à 9 heures au plus tard le premier jour de la réunion.